

Service national universel (SNU): le nombre de places "ne sera plus limité" en 2023

Paris, 7 oct. 2022 (AFP) -

Le Service national universel (SNU), mesure majeure d'Emmanuel Macron pour la jeunesse mais qui peine encore à convaincre, proposera en 2023 aux jeunes de 15 à 17 ans un nombre de places "qui ne sera plus limité", a annoncé vendredi la secrétaire d'Etat Sarah El Haïry.

"Pour la première fois, le nombre de places ne sera plus limité. Le SNU s'adaptera afin que tous les jeunes Français de 15 à 17 ans qui souhaitent s'engager le puissent", a expliqué dans un communiqué la secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées et du ministre de l'Education.

Elle précise qu'"une attention particulière sera accordée aux élèves inscrits dans la voie professionnelle et aux jeunes en situation de décrochage, pour lesquels le séjour de cohésion peut constituer une solution de remédiation".

Lancé en 2019, le SNU peine encore à convaincre, même si la crise sanitaire n'a pas aidé à son développement. Ce projet est loin de faire l'unanimité parmi les syndicats lycéens et dans les armées, déjà très employées sur de multiples fronts.

A terme, le gouvernement voudrait rendre obligatoire ce dispositif.

Après une première expérimentation en 2019 auprès de 2.000 jeunes volontaires dans 13 départements, puis une session annulée en 2020 en raison de la crise sanitaire, 15.000 jeunes avaient participé l'été dernier à des stages de cohésion dans toute la France, au lieu des 25.000 prévus en début d'année.

Cette année, le SNU a mobilisé 32.000 jeunes, quand l'objectif était initialement de toucher 50.000 jeunes au total. Découpé en deux phases, le SNU propose aux adolescents âgés de 15 à 17 ans de participer à un séjour de cohésion gratuit comprenant des activités sportives, culturelles et intellectuelles puis de prendre part à une mission d'intérêt général durant 84 heures en lien avec un service de l'armée, une association ou encore une administration. Alors qu'il y avait trois séjours de cohésion en 2022 (en février, juin et juillet), le gouvernement en ajoute un autre en 2023, qui aura lieu en avril, lors des vacances scolaires, "permettant ainsi de proposer au minimum trois dates de séjours dans chaque département", souligne-t-on.

Le 13 juillet dernier, Emmanuel Macron avait demandé aux armées de "faire davantage" pour développer le SNU, afin de mobiliser "toute la société française" dans les défis qui leur sont proposés.

Les inscriptions aux différents séjours de cohésion 2023 seront ouvertes à compter du 17 octobre.

asm/cel/hj

Afp le 07 oct. 22 à 18 37.